MJ-SYNERGIE
7 rue Valgelas
07100 Annonay
Traitement du 17 nov. 2026 - GemWeb V4.31.10

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire judiciaire

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

141200
Monsieur MATU LINASI Stanislas
130 Allee Jules Verne
07500 GUILHERAND-GRANGES

Procédure

Nature du jugement
Redressement judiciaire

Date du jugement
4 novembre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le .....

Nom et qualité du signataire .....

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de ..... Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Mandataire judiciaire
MJ-SYNERGIE
Maître Fabrice CHRETIEN
7 rue Valgelas
07100 Annonay